

# Apivosges

Fédération départementale d'Apiculture

❖ JUILLET 2024 ❖

Circulaire intérieure commune aux adhérents des syndicats  
d'Epinal - Mirecourt - Saint Dié des Vosges

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Cet éditorial pour vous informer de la restructuration de notre fédération de syndicats apicoles vosgiens qui se voit maintenant renforcée par l'arrivée du deuxième syndicat de Saint-Dié des Vosges : **Les Ruchers Vosgiens**. Avec les trois autres, **L'abeille des hautes Vosges** de Saint-Dié des Vosges, **L'abeille Vosgienne** d'Epinal et **Le miel des Vosges** de Mirecourt, ce sont, pour **14 000 ruches**, 700 adhérents de toutes catégories, apiculteurs de loisir, pluriactifs ou professionnels, qui sont unis pour défendre l'apiculture et les intérêts des apiculteurs vosgiens.

Mme Michèle FORTERRE, présidente d'Apivosges et fervente défenseuse du concours des miels, que nous remercions vivement pour le travail accompli depuis 15 ans a décidé de se retirer.

M. Michel CLAUDE, secrétaire d'Apivosges et président de l'abeille des hautes Vosges a pris également sa retraite après de nombreuses années de service.

Nous avons donc procédé le 8 août à de nouvelles élections du bureau qui se répartit ainsi :

Présidence : **Marie-Claude GAUTHIER**

Secrétariat : **Éric GERARD**

Trésorerie : **Henri JEANROY**

Le **concours des miels de Lorraine 2024** se déroulera le **16 novembre** à **Saint-Dié des Vosges**.

Compte-tenu des conditions d'organisation et du peu de production de miel cette année catastrophique mais géographiquement inégale nous simplifions les analyses. L'analyse pollinique n'est pas demandée en première intention ce qui porte ce concours, ouvert à tous et sans limite de quantité, à un **tarif très attractif**.

Le paysage syndical évolue également par des contrats collectifs remis en question pour l'éco-participation **Citéo** porté par Apivosges et les **assurances apicoles** relayées par le GDSA des Vosges. Pour être effectifs les nouveaux contrats devront être réglés avant la fin de l'année.

Apiculture rime maintenant avec efforts, travail, prendre soin, lutte et protection, formation, production, marché, plaisir, optimisme... mais aussi avec pollinisation et biodiversité.

Recevez toutes nos amitiés apicoles et nos encouragements.

Marie-Claude Gauthier

Adresses utiles :

Présidente : GAUTHIER Marie-Claude, 56 rue du haut de la moise 88270 HAGÉCOURT  
[apivosges@gmail.com](mailto:apivosges@gmail.com) tél. 06 47 49 09 28

Trésorier : JEANROY Henri, 64 Rue André Vitu – 88000 EPINAL  
[hjeanroy@etik.com](mailto:hjeanroy@etik.com) tél. 03 29 34 01 49

Secrétaire : GERARD Eric, 58 route de Marzelay 88100 SAINT DIÉ  
[ericg260@gmail.com](mailto:ericg260@gmail.com) tél. 06 76 04 83 81

Analyse et concours : Laboratoire Départemental Tél. : 03 29 38 21 40

Parc Economique du Saut le Cerf 48, Rue Bazaine 88000 EPINAL

## 32ème CONCOURS DES MIELS DE LORRAINE

Inscription et règlement sur le site du laboratoire et sur le site du syndicat :

<https://labo.vosges.fr/hygiene-alimentaire#LesMiels>

Pour éviter l'attente pour les analyses, apporter au laboratoire vos échantillons dès que le miel est décanté.

Dépôt au laboratoire des échantillons : **13 septembre 2024** pour tout miel hors sapin, **27 septembre** pour le miel de



## 32<sup>ème</sup> Concours des miels de Lorraine

### Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les apiculteurs, professionnels et amateurs. Le miel doit être récolté sur le département des Vosges ou départements limitrophes.

Un apiculteur ne peut présenter qu'un seul miel par catégorie et de même secteur, récolté au cours de l'année 2024. Lors de l'inscription, le SIRET, la déclaration de rucher de 2023 et la déclaration de quantité récoltée sont obligatoires. En cas d'obtention de médaille(s), les stickers seront délivrés au prorata des quantités déclarées.

Le montant des droits d'inscription est défini annuellement par le comité organisateur d'APIVOSGES (regroupant les syndicats d'Epinal, Mirecourt et St Dié (2 syndicats)). Dans le cadre du concours, tout apiculteur bénéficie d'une prise en charge de 30% du coût des analyses organoleptiques et physico-chimiques par le Conseil Départemental des Vosges et de 40% par FranceAgriMer. **Date limite de dépôt des échantillons au laboratoire** : 13/09 (tout miel), 27/09 (miel de sapin).

**Tarifs** : - Adhérents à ApiVosges : 17.00 € TTC (ajouter 3.60€ de frais de dossier par échantillon déposé au laboratoire)

- Non Adhérents à ApiVosges : 30,00 € TTC (ajouter 3.60€ de frais de dossier par dépôt au laboratoire)

*Apivosges se réserve le droit de faire pratiquer une analyse pollinique sur certains lots pour valider leur origine géographique sans frais supplémentaires pour les participants.*

La date de jury est fixée au samedi matin **16 Novembre 2024** à Saint-Dié.

La date de l'Assemblée Générale et la remise des médailles est fixée au samedi **16 Novembre 2024** à Saint-Dié, L'horaire et l'adresse seront communiquées ultérieurement.

## Petites Annonces

○ Propose : Ruches vides ou avec abeilles 06 32 75 93 88

○ Propose : Ruches vides ou avec abeilles 06 76 00 84 52

Prochaines annonces, à faire parvenir avant le **15 novembre** à vos Présidents pour paraître dans la circulaire de décembre.

## CITEO ET ASSURANCES

Les contrats de groupes ne sont maintenant plus possibles. Concernant CITEO, chaque apiculteur détenteur d'un SIRET devra cotiser individuellement à CITEO pour obtenir un IDU (Identifiant Unique). Concernant les assurances, le GDS ne proposera plus de contrats de groupe. Informations complémentaires lors de notre AG et dans la prochaine circulaire.

## Exposition

L'exposition traditionnelle de l'Abeille Vosgienne à destination du grand public et des scolaires aura lieu du 12 au 20 octobre à la médiathèque de Charmes. Informations et contact : Christian Morel 03 29 65 81 02

## Frelon Asiatique

Le GDS dispose de pièges sélectifs Beevital fournis avec un bidon d'appât de 500 ml. Contactez vos syndicats pour les modalités de commande. Tarif 41,00 €

**BON DE COMMANDE** à retourner pour le **25 août** dernier délai

➔ à **Gael Bertrand** – 19 Chemin du haut Moncey 88100 Saint Dié des Vosges

### PRODUITS DE NOURRISEMENT

Distribution, date à préciser, Parking restaurant des 2 frères Saulcy /Meurthe

#### ABEI-FONDANT

Paquet de 4 × 2kg : ..... × 17,50 € = .....

Paquet de 2 × 5kg : ..... × 17,50 € = .....

#### SIROP

Bidon de 14 kg : ..... × 19,50€ = .....

**JOINDRE** un chèque d'un montant de 50 % du total de la commande, à l'ordre du gpt d'achat

◆ **TOTAL COMMANDE** : ..... ◆ **MONTANT du CHEQUE** : .....

**NOM** : ..... ☎ : .....

**ADRESSE** : .....